

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE POUILLON (LANDES)
Séance du 22 janvier 2025**

Présents : M Thierry LE PICHON ; M Gilles LAHITTE ; Mme Marie-Josée SIBERCHICOT ; M Jean-Luc FREUCHET ; Mme Régine TASTET ; M Pierre FLORIMONT ; Mme Corinne TASTET ; M Michel LALANNE ; M Jacques BOURRETERE ; M Jean-Bernard NASSIET ; Mme Magalie CAZENAVE ; M François LASSERRE ; Mme Diane LACHERAY ; M Gabriel AFONSO ; M Philippe DUROSOY ; M Henri LASSERRE ; M Jean LALANNE ; M Jacques LAVIELLE

Excusé(s) : Mme Sandrine DARRICAU-DUFAU

Procurations :

Mme Mathilde DUBECQ à Mme Corinne TASTET
M Bruno TRAVERT à M Gilles LAHITTE
Mme Pascale VOGT à M Thierry LE PICHON
Mme Isabelle GILARDOT à M Pierre FLORIMONT

Secrétaire de séance : Corinne TASTET

Dél 2025 01 008 : Création d'un poste d'attaché territorial et attaché principal et d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (DGS)

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la fonction publique ;

Considérant que l'agent sera recruté par voie de mutation puis détaché sur l'emploi fonctionnel de DGS ;

Sur ces considérations, il est proposé à l'assemblée :

- de créer un poste d'attaché et d'attaché principal à temps complet pour participer à l'explicitation des orientations de la collectivité et à la mise en forme, avec l'équipe politique, d'un projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique, et piloter l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations préalablement définies.
- de créer un emploi fonctionnel de DGS pour exercer les missions susvisées.
- de mettre à jour le tableau des effectifs.
- d'inscrire au budget communal les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents recrutés sur ces emplois.
- d'autoriser Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **de créer** un poste d'attaché et d'attaché principal à temps complet pour participer à l'explicitation des orientations de la collectivité et à la mise en forme, avec l'équipe politique, d'un projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique, et piloter l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations préalablement définies.
- **de créer** un emploi fonctionnel de DGS pour exercer les missions susvisées.

- **de mettre à jour** le tableau des effectifs.

- **d'inscrire** au budget communal les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents recrutés sur ces emplois.

- **d'autoriser** Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme, POUILLON, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,
Corinne TASTET.



Le Maire,
Thierry LE PICHON.

